

Guide d'évaluation des risques



Carsat Pays de la Loire

2 place de Bretagne

44 932 Nantes cedex 9

Tél. : 02 51 72 84 08

Fax : 02 72 00 49 47

courriel : documentation.rp@carsat-pl.fr

www.carsat-pl.fr

Structures vétérinaires

Ce guide a été élaboré avec le concours:

- de l'Association de Médecine du Travail des Professions Libérales et Assimilées de Nantes,*
- du Service Prévention de la CRAM des Pays de la Loire,*
- du Docteur Vétérinaire SCHMIDT-MORAND,
(Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie),*
- du Docteur Vétérinaire BOUREAU,
(Association Vétérinaire Équine Française),*
- du Docteur Vétérinaire QUILLET,
(Fédération Régionale des Groupements Techniques Vétérinaires des Pays de la Loire).*

PRINCIPES

*Le décret du 5 novembre 2001 impose aux entreprises de réaliser l'évaluation des risques professionnels et de la formaliser dans un document unique (support papier ou informatique).
Il ne s'agit que d'une étape dans un processus global précisé par la loi du 31 décembre 1991.
Quelle que soit la méthode employée par l'entreprise pour évaluer ses risques professionnels, la clé du succès passe par le respect de quelques principes de base.*

L'évaluation n'est pas une fin en soi

L'évaluation des risques professionnels sert à planifier des actions de prévention dans l'entreprise, en tenant compte des priorités.

La maîtrise de l'évaluation appartient à l'entreprise

Même si vous avez recours à des conseils extérieurs, les décisions finales et les mesures à prendre pour maîtriser vos risques vous appartiennent.

L'évaluation des risques est une démarche collective

Les salariés eux-mêmes sont souvent les mieux placés pour connaître les situations dangereuses. Il est donc nécessaire de les associer à la démarche par la création d'un groupe de travail afin de permettre une meilleure prise en compte de la réalité de l'activité professionnelle.

L'évaluation n'est pas une démarche éphémère

L'évaluation doit être continue dans l'entreprise et faire l'objet de mises à jour annuelles ou à l'occasion de modification des conditions de travail.

Vocabulaire

Pour aborder la méthodologie de l'évaluation des risques, il est impératif que le groupe de travail maîtrise le vocabulaire lié aux risques professionnels.

Domage : Lésion ou atteinte à la santé (morsure, entorse, charge mentale excessive...).

Danger : Cause capable de provoquer un dommage (animal agité, sols glissants, véhicule en déplacement...).

Situation dangereuse : Salarié en présence d'un danger (contention d'un animal, conduite d'un véhicule, manipulation d'un produit chimique toxique...).

Risque : Combinaison de la gravité des dommages potentiels et de la fréquence d'exposition des salariés à un danger.

MÉTHODE

Une méthodologie simple et accessible à tous les salariés doit permettre d'atteindre les objectifs de l'évaluation des risques.

Cette méthodologie ne doit pas être destinée aux seuls initiés de la prévention des risques professionnels.

Faire l'inventaire

des unités de travail dans l'établissement. Nous vous proposerons dans ce support les éventuelles unités de travail répertoriées dans une structure vétérinaire.

Identifier et sélectionner

les situations dangereuses liées à chaque unité de travail.

Ne pas tenir compte des mesures de prévention existantes.

Estimer

pour chaque situation dangereuse :

La gravité des dommages potentiels

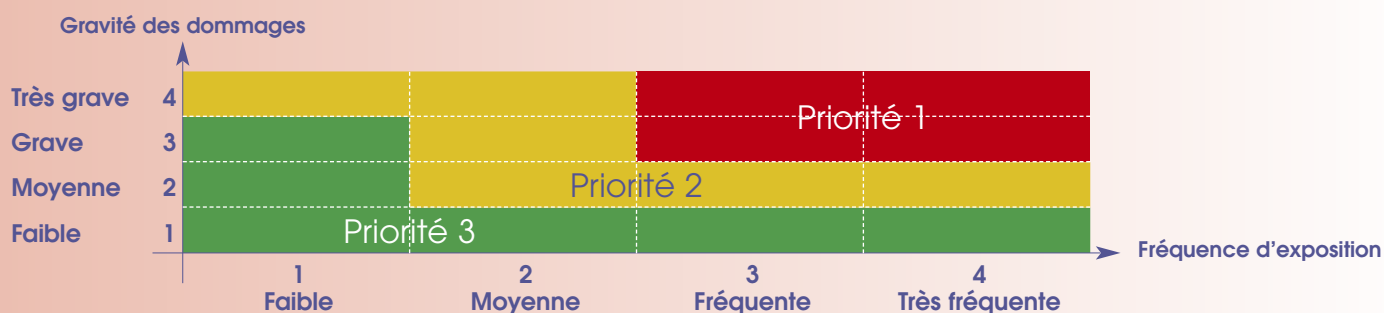
- | | |
|---------------|--|
| 1. Faible | Accident ou maladie sans arrêt de travail |
| 2. Moyenne | Accident ou maladie avec arrêt de travail |
| 3. Grave | Accident ou maladie avec incapacité permanente partielle |
| 4. Très grave | Accident ou maladie mortel |

La fréquence d'exposition des salariés aux dangers

- | | |
|-------------------|---|
| 1. Faible | Exposition de l'ordre de une fois par an |
| 2. Moyenne | Exposition de l'ordre de une fois par mois |
| 3. Fréquente | Exposition de l'ordre de une fois par semaine |
| 4. Très fréquente | Exposition quotidienne ou permanente |

Hiérarchiser

les risques en se donnant une priorité 1, 2 ou 3.



Lister

les mesures de prévention existantes correspondant à la situation dangereuse identifiée.

Il est en effet toujours positif de formaliser les mesures de prévention appliquées dans l'entreprise.

Estimer

à nouveau les risques avec les mesures de prévention existantes.

Proposer

alors des mesures de prévention à mettre en place.

UNITÉS DE TRAVAIL

ET PRINCIPAUX RISQUES



Liste des unités de travail

- 1 Accueil, standard, gestion des stocks
- 2 Consultation
- 3 Radiologie, scanner
- 4 Chirurgie
(blocs, préparation chirurgicale des animaux, stérilisation, plateau technique, soins...)
- 5 Hospitalisation
- 6 Visites/déplacements

Liste des principaux risques

Risque lié à la contention des animaux de compagnie.....	page 6
Risque lié à la contention des animaux de rente	page 6
Risque lié à la contention des animaux de sport	page 7
Risque lié à la manutention des animaux de compagnie.....	page 7
Risque lié à la manutention des animaux de rente et de sport.....	page 8
Risque lié à la manutention des charges	page 8
Risque lié aux déplacements	page 9
Risque lié à la conduite des véhicules	page 9
Risque lié à l'utilisation de produits chimiques.....	page 10
Risque électrique	page 11
Risque lié à la contamination, à la contagion et aux allergies.....	page 11
Risque lié à l'utilisation de rayons ionisants	page 12
Risque lié à l'utilisation d'équipements de travail.....	page 12
Risque du aux gestes répétitifs	page 13
Risque lié aux tâches d'accueil et au secrétariat.....	page 13
Risque lié à la charge mentale et à l'organisation de la clinique.....	page 14
Risque lié à l'intervention d'une entreprise extérieure.....	page 14

GRILLE D'ÉVALUATION

Unité de travail :

Consultation

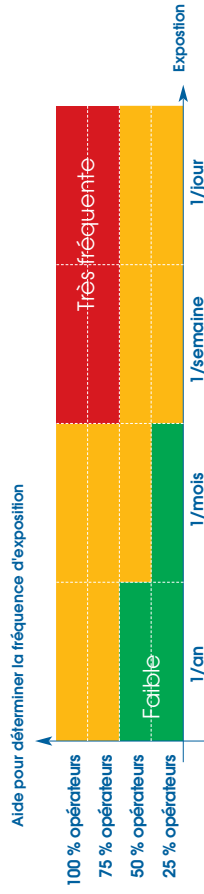
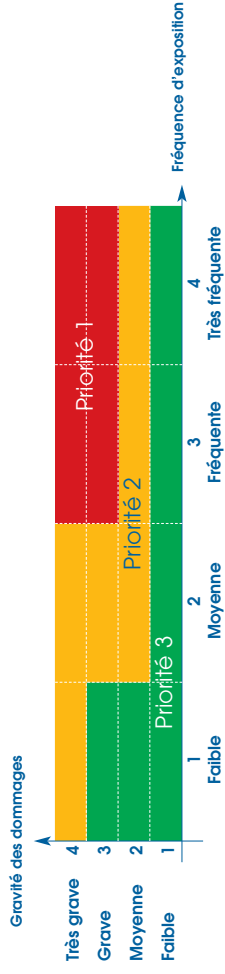
Date :

juin 2007

Rédacteurs :

Nbre de salariés :

2



Situations dangereuses	Dommages lésions	Risque		Mesures de prévention existantes	Niveau priorité	Risque		Mesures de prévention à proposer/délais
		Gravité	Expos			Gravité	Expos	
Contention des animaux								
Agressivité des animaux	Morsures	2	4	Formation aux techniques de contention	2	2	4	Utilisation de phéromones

Le RISQUE

lié à la contention des animaux de compagnie

C'est un risque de blessure consécutive à la manipulation d'animaux de compagnie (*chats, chiens, NAC...*) dans la pratique des soins, des examens ou des opérations.

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Agressivité d'un animal de compagnie avec pour conséquences des morsures, des griffures et des bousculades

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Se former aux techniques de contention et aux grilles comportementales d'évaluation de dangerosité
- ✓ S'informer par la fiche médicale et sur les caractéristiques de l'animal
- ✓ Intervenir à plusieurs personnes
- ✓ S'équiper de gants cuir ou cottes de mailles
- ✓ Utiliser des muselières, des lassos et des camisoles (*chats*)
- ✓ Utiliser des phéromones, des tranquillisants ou des anesthésiants

Le RISQUE

lié à la contention des animaux de rente

C'est un risque de blessure consécutive à la manipulation d'animaux de rente (*bovins, porcins, ovins, caprins, équins...*) dans la pratique des soins, des examens ou des opérations.

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Agressivité d'un animal de rente avec pour conséquences des morsures, des bousculades, des écrasements ou des ruades
- ✗ Danger représenté par les autres animaux du troupeau

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Se former aux techniques d'abord de l'animal
- ✓ S'assurer de la bonne contention réalisée par l'éleveur
- ✓ Utiliser des outils de contention physiques et spécifiques
- ✓ Utiliser des outils de contention chimiques (*tranquillisants ou anesthésiants*)
- ✓ Procéder à l'isolement de l'animal
- ✓ Utiliser des appareils d'injection de produits anesthésiants à distance (*sarbacane, fusil hypodermique*)
- ✓ Porter des Équipements de Protection Individuelle (EPI): bottes de sécurité

Le RISQUE lié à la contention des animaux de sport

C'est un risque de blessure consécutive à la manipulation d'animaux de sport (*équidés ...*) dans la pratique des soins, des examens ou des opérations.

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Agressivité d'un animal de sport avec pour conséquences des morsures, des bousculades, des écrasements ou des ruades
- ✗ Danger représenté par les autres animaux de l'élevage ou de l'écurie

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Se former aux techniques d'abord de l'animal (*mise en place de licol et conduite à la main*)
- ✓ Connaître les positions de sécurité
- ✓ S'assurer de la bonne contention réalisée par le détenteur (*éleveur, cavalier, propriétaire...*)
- ✓ Se former aux techniques de contention du poulain en présence de la mère
- ✓ Utiliser des outils de contention physiques et spécifiques.
- ✓ Utiliser des outils de contention chimiques (*tranquillisants ou anesthésiants*)
- ✓ Procéder à l'isolement de l'animal
- ✓ Porter des Équipements de Protection Individuelle (EPI): bottes de sécurité

Le RISQUE lié à la manutention des animaux de compagnie

C'est un risque de blessure consécutive à la manutention d'animaux de compagnie inertes, anesthésiés ou morts.

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Manutention d'animaux lourds,
 - Transfert du sol à une table,
 - Transfert du bloc au chenil,
 - Transfert du corps dans le congélateur...
- ✗ Animaux difficiles à manipuler

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Se former aux techniques de manutention,
- ✓ Utiliser des tables élévatrices,
- ✓ Utiliser des brancards et des chariots,
- ✓ Intervenir à plusieurs personnes,
- ✓ Utiliser des moyens de levage

Le RISQUE

lié à la manutention des animaux de rente et de sport

C'est un risque de blessure consécutive à la manutention d'animaux de rente et de sport anesthésiés

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Manutention d'équidés anesthésiés

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Se former aux techniques de manutention
- ✓ Utiliser des moyens de levage (treuils, tracteur avec fourches de levage..)
- ✓ Porter des Équipements de Protection Individuelle (EPI): bottes de sécurité
- ✓ Appliquer les protocoles d'anesthésie et les techniques de couchage en salle de couchage ou en ambulatoire

Le RISQUE

lié à la manutention des charges

C'est un risque de blessure et dans certaines conditions, de maladie professionnelle consécutives à des efforts physiques, des écrasements, des chocs, des gestes répétitifs et des mauvaises postures.

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Manutention de charges lourdes :
 - Sacs de pet-food,
 - Caisses de médicaments ou gros conditionnements,
 - Cartons de solutés,
 - Bouteilles d'oxygène.
- ✗ Manutentions effectuées de façon répétitive et à cadence élevée
- ✗ Manutentions réalisées dans des locaux exigus et inadaptés

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Organiser les postes de travail pour diminuer les manutentions
- ✓ Utiliser des moyens de manutention : transpalettes, chariots
- ✓ Manipuler les charges avec des moyens de préhension : poignées...
- ✓ Aménager les locaux avec des racks conformes et des étagères
- ✓ Former le personnel à adopter les gestes appropriés

Le RISQUE lié aux déplacements

C'est un risque de blessure causée par la chute de plain-pied d'une personne.

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Sol glissant
- ✗ Sol inégal
- ✗ Escaliers
- ✗ Passage étroit
- ✗ Passage encombré
- ✗ Lieux mal éclairés

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Nettoyer régulièrement les sols
- ✓ Installer une ventilation puissante qui assèche les sols
- ✓ Nettoyer systématiquement les déjections
- ✓ Dégager et éclairer les passages
- ✓ Étudier la configuration des locaux
- ✓ Utiliser des chaussures adaptées

Le RISQUE lié à la conduite des véhicules

C'est un risque de blessure résultant d'un accident de circulation.

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Vitesse excessive pour répondre aux contraintes de délai
- ✗ Mauvais état du véhicule
- ✗ Véhicule inadapté ou mal aménagé
- ✗ Formation insuffisante du conducteur
- ✗ Utilisation du téléphone portable en conduisant
- ✗ Conditions météorologiques difficiles

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Mettre à disposition des véhicules adaptés
- ✓ Entretenir périodiquement les véhicules
- ✓ Réactualiser la formation du personnel sur la manière de conduire en sécurité
- ✓ Organiser les déplacements (*horaires, temps de trajet, état de la météo...*)
- ✓ Ne pas téléphoner en conduisant
- ✓ Interdire l'alcool au volant
- ✓ Vérifier périodiquement l'aptitude médicale

C'est un risque d'intoxication, d'allergie, de brûlure par inhalation, ingestion ou contact cutané de produits mis en œuvre ou émis sous forme de gaz, de particules solides ou liquides. Il peut en résulter des maladies professionnelles.

Le risque incendie-explosion est intégré dans cette rubrique.

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Présence dans la clinique de produits toxiques (T), nocifs (Xn), corrosifs, irritants (Xi)...
 - produits de désinfection à froid (*Formaldéhyde, Oxyde d'éthylène, Glutaraldéhyde, Acide péracétique...*)
 - produits anesthésiants (*Isoflurane...*)
 - acide/base
 - révélateurs/fixateurs en radiologie
 - produits d'euthanasie
 - produits de chimiothérapie
- ✗ Présence de produits inflammables et comburants
- ✗ Mélanges de produits incompatibles
- ✗ Présence de sources de flammes ou d'étincelles
- ✗ Stockage de produits chimiques dans de mauvaises conditions (*absence d'aération, incompatibilité entre produits...*)
- ✗ Ventilation inadaptée aux postes de travail
- ✗ Absence d'étiquetage des récipients de transvasement

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Repérer les dangers :
 - inventorer les produits
 - obtenir des fournisseurs, les Fiches de Données de Sécurité (FDS) des produits
 - maîtriser la signification des pictogrammes (*toxique, nocif, corrosif...*)
 - transmettre les FDS à votre médecin du travail
 - veiller au bon étiquetage des produits
- ✓ Maîtriser les situations dangereuses :
 - informer les personnel sur le risque chimique
 - stocker les produits dans des conditions préconisées
 - contrôler l'accès aux produits les plus dangereux (*stupéfiants, anesthésiants, euthanasiantes...*)
 - remplacer un produit dangereux par un autre moins dangereux
 - limiter les manipulations des produits et les expositions en :
 - les utilisant en vase clos
 - les aspirant à la source
 - limitant le nombre d'utilisateurs
 - prenant en compte la gestion des déchets
 - faire porter les protections individuelles adaptées (*masques, gants, lunettes...*)
 - effectuer un suivi médical des salariés par la médecine du travail (*fiche d'exposition...*)
 - définir les moyens d'intervention en cas d'accident
 - veiller au bon entretien des installations électriques (*risque incendie*)
 - vérifier annuellement votre parc extincteurs et former le personnel à l'utilisation des moyens de lutte contre l'incendie

Le RISQUE lié à l'électricité

C'est un risque de brûlure ou d'électrisation consécutive à un contact avec un conducteur électrique ou une partie métallique sous tension.

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Conducteur nu sous tension accessible (*armoires électriques ouvertes, câbles détériorés*)
- ✗ Châssis ou bâtis de machines accidentellement sous tension (*défaut de mise à la terre*)
- ✗ Non-habilitation électrique du personnel intervenant

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Vérifier annuellement les installations électriques par un personnel qualifié (*entreprise ou organisme de contrôle*)
- ✓ Réaliser les travaux portés sur le registre de vérification
- ✓ Habilitier le personnel intervenant sur les installations électriques

Le RISQUE lié à la contamination, à la contagion et aux allergies

C'est un risque d'infection ou d'allergie lié à l'exposition à des agents bactériens, viraux, parasitaires, mycosiques. Il peut en résulter des maladies professionnelles.

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Exposition aux déjections
- ✗ Contact avec des pièces souillées
- ✗ Intervention dans des locaux contaminés
- ✗ Contact avec les DASRI (*Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux*)
- ✗ Contact avec les poils d'animaux

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Organiser la circulation et la manipulation des agents contaminants
- ✓ Confiner les zones à risques
- ✓ Former et informer le personnel
- ✓ Veiller au bon entretien des locaux
- ✓ Exercer un suivi médical des salariés
- ✓ Recommander les vaccinations correspondant au risque
- ✓ Veiller au port des équipements de protection individuelle :
 - gants
 - Lunettes et masques (*détartrage...*)
- ✓ Construire un plan d'organisation de soins en cas de zoonose
- ✓ Mettre en place un circuit de collecte et d'élimination des DASRI

Le RISQUE

lié à l'utilisation de rayons ionisants

C'est un risque de destruction tissulaire locale ou généralisée et/ou d'effets irréversibles sur la santé. Le risque est fonction

dangers et/ou situations dangereuses

- x Utilisation d'appareils de radiographie

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Déclarer l'appareil auprès de la DSNR
- ✓ Former le personnel à l'utilisation du matériel et aux risques
- ✓ Effectuer un contrôle périodique des installations
- ✓ Désigner une personne radio-compétente
- ✓ Organiser la surveillance médicale spéciale pour les salariés exposés aux rayonnements ionisants
- ✓ Organiser le travail de la zone à accès contrôlé
- ✓ Veiller au port des protections individuelles (*tablier, gants, cache thyroïde, lunettes...*)
- ✓ Effectuer des contrôles par dosimétrie

Le RISQUE

lié à l'utilisation d'équipements de travail

C'est un risque d'atteinte à la santé (coupure, piqûre, brûlure, surdité..) par l'utilisation d'outils portatifs, de machines et d'équipements divers...

dangers et/ou situations dangereuses

- x Manipulation de piquants-coupants
- x Utilisation de Poupinel
- x Utilisation de bistouri électrique
- x Utilisation d'autoclave
- x Exposition aux cuves à ultra sons
- x Exposition au bruit du compresseur
- x Utilisation de centrifugeuse
- x Utilisation des tuyaux de nettoyage sur enrouleur...

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Organiser les circuits de collecte des piquants-coupants avec conteneurs
- ✓ Veiller au port des gants contre les brûlures
- ✓ Procéder au contrôle périodique des compresseurs et autoclave
- ✓ Isoler les équipements bruyants
- ✓ Former les salariés à l'utilisation des équipements (*bistouri...*)

Le RISQUE du aux gestes répétitifs

C'est un risque de maladie professionnelle consécutives à des efforts physiques et à des gestes répétitifs.

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Nettoyage et conditionnement des instruments
- ✗ Ouverture et fermeture des cages
- ✗ Postures inconfortables et figées des aides-opérateurs

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Procéder à l'alternance des tâches
- ✓ Veiller au bon état des matériels
- ✓ Utiliser des équipements adaptés

Le RISQUE lié aux tâches d'accueil et au secrétariat

C'est un risque d'atteinte à la santé pour des activités administratives et d'accueil du public.

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Éclairage inadapté et écrans mal positionnés
- ✗ Niveau sonore élevé
- ✗ Nombreuses communications téléphoniques
- ✗ Matériel de bureautique bruyant
- ✗ Travail dans l'urgence
- ✗ Absence de communication
- ✗ Absence d'autonomie
- ✗ Stress lié à la nécessité de satisfaire le client
- ✗ Agressions verbales ou physiques des clients

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Adapter le niveau d'éclairage à la tâche :
 - travail sur écran de 300 à 500 lux,
 - travail de bureau: 500 lux
- ✓ Revoir les conditions d'éclairage des bureaux
- ✓ Interrompre le travail sur écran par des pauses
- ✓ Traitement phonique des locaux
- ✓ Intégrer le critère sonore dans le choix des équipements
- ✓ Organiser le rythme de travail
- ✓ Mettre en place des moyens de communication (*cahiers de liaison...*)
- ✓ Permettre une flexibilité des horaires
- ✓ Mettre en place des procédures en cas d'agression

lié à la charge mentale et à l'organisation de la clinique

C'est un risque de retentissement de l'organisation du travail sur l'état physique et mental du salarié.

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Horaires irréguliers, de nuit et de week-end
- ✗ Astreintes
- ✗ Plannings connus tardivement
- ✗ Jours de repos imposés et variables
- ✗ Travail en flux tendus et dans l'urgence
- ✗ Formation des salariés non assurée
- ✗ Surcharge ou sous-charge de travail
- ✗ Absence d'autonomie
- ✗ Poste isolé
- ✗ Stress lié à la surveillance médicale de l'animal
- ✗ Gestion de la relation passionnelle du propriétaire de l'animal

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Organiser la formation professionnelle
- ✓ Rédiger des consignes et des procédures de travail
- ✓ Mettre en place des moyens de communication
- ✓ Assurer une formation à la gestion des clients difficiles

lié à l'intervention d'une entreprise extérieure

C'est un risque d'accident lié à l'intervention d'une entreprise extérieure (EE) dans une entreprise utilisatrice (EU) : co-activité et méconnaissance des risques de chaque entreprise.

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Exemples d'entreprises intervenantes :
 - entretien ,maintenance,
 - nettoyage des locaux,
 - surveillance des locaux.
- ✗ Méconnaissance par l'une des entreprises des risques de l'autre entreprise...

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Effectuer une inspection commune avant intervention
- ✓ Communiquer à l'EE les risques liés à l'activité de l'EU
- ✓ Établir en commun un plan de prévention selon le décret du 20/2/92
- ✓ Assurer un suivi commun des longues interventions

GRILLE D'ÉVALUATION

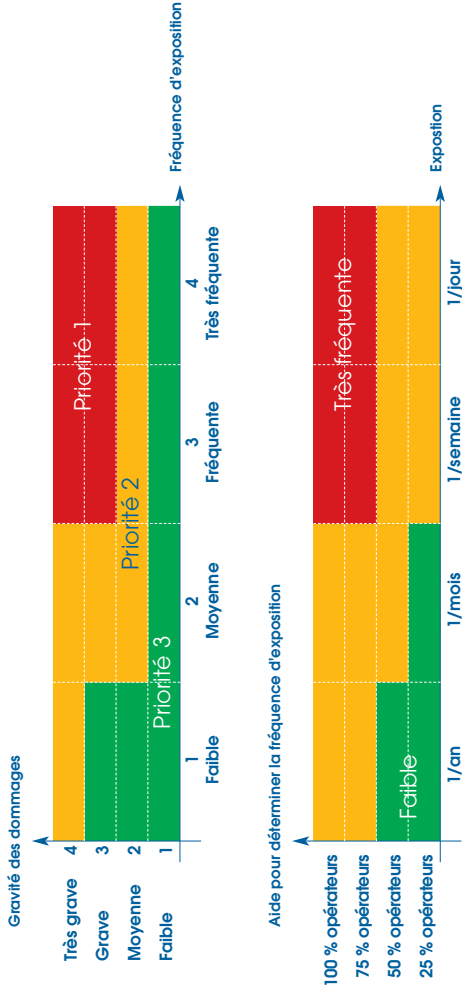


Unité de travail :

Date :

Rédacteurs :

Nbre de salariés :



Situations dangereuses	Dommages lésions		Niveau priorité		Mesures de prévention existantes		Risque		Niveau priorité		Mesures de prévention à proposer/délais	
	Gravité	Expos	Gravité	Expos	Gravité	Expos	Gravité	Expos	Gravité	Expos	Gravité	Expos